

Conciliation travail-études au secondaire La situation dans Lanaudière

Le désir d'obtenir de l'argent de poche, le développement de ses compétences ou la quête d'identité sont quelques raisons qui poussent les adolescents à occuper un emploi durant leurs études secondaires. L'impact du travail sur les études ne fait pas consensus dans les écrits scientifiques. Certains considèrent que le travail amène à développer l'autonomie et responsabilise l'adolescent, ce qui permet un bien-être personnel accru (Mortimer, Harley et Staff, 2002). Certains parlent plutôt de réussite scolaire pouvant être affectée, d'aspiration, d'engagement et de motivation scolaires plus faibles et de risque accru de décrochage scolaire (Largie et autres 2001; Santana et autres, 2005; IRC, 2013). D'autres vont aussi plus loin en soulignant que c'est plutôt le cumul des activités (travail, loisirs, activités sociales) amenant le jeune à diminuer le temps consacré à ses études (cours, travaux scolaires) qui influence négativement ses résultats et son engagement scolaire (IRC, 2013).

L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 (EQSJS) permet de jeter un regard sur quelques éléments de la situation du travail chez les jeunes du secondaire. L'indicateur présenté englobe le travail rémunéré ainsi que le travail sans salaire pour l'entreprise familiale.

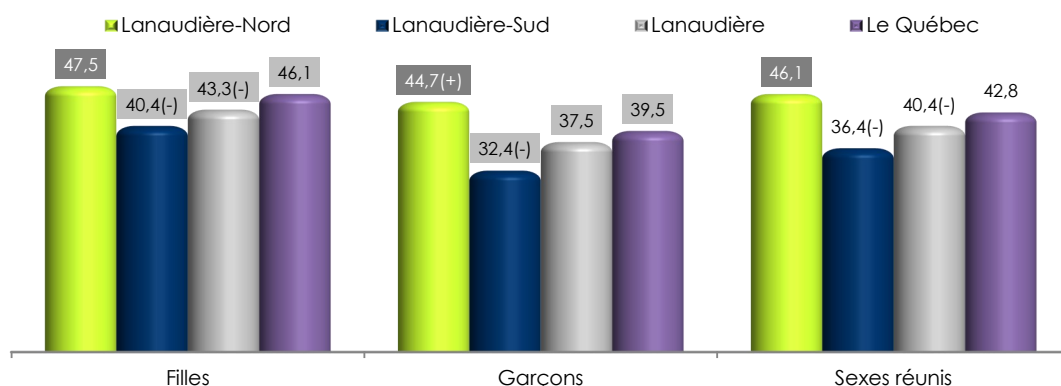
Les élèves du secondaire occupant un emploi

Dans la région, quatre élèves du secondaire sur dix occupent un emploi en 2010-2011. Cette prévalence augmente avec l'avancée en âge des élèves, puisqu'elle se situe à 37 % au premier cycle (1^{re} et 2^e secondaire) et à 43 % au deuxième cycle (3^e, 4^e et 5^e secondaire). D'ailleurs, c'est un élève sur deux de 5^e secondaire qui travaille. Le pourcentage d'élèves en emploi est inférieur à celui observé dans le reste du Québec. Les filles sont, en proportion, plus nombreuses que les garçons à occuper un emploi.

Avec une prévalence de près de 30 %, le gardiennage est l'emploi le plus souvent occupé par les élèves lanaudois. Viennent ensuite les emplois suivants : travail dans un dépanneur ou une épicerie (6,9 %), serveur(se) ou caissier(ère) dans un restaurant (6,6 %), travail dans un magasin (6,4 %) et cuisinier(ère) ou aide-cuisinier(ère) (5,0 %).

Dans le sud de la région, les pourcentages d'élèves occupant un emploi sont moins élevés que dans le reste du Québec, et ce, peu importe le sexe. Les élèves du nord se démarquent quant à eux par des proportions supérieures à ceux du sud. De plus, en proportion, il y a davantage, de garçons travailleurs que dans le reste du Québec.

Élèves du secondaire occupant un emploi durant l'année scolaire selon le sexe et le territoire, 2010-2011 (%)



Note : Les pourcentages marqués par un "+" ou un "-" sont significativement différents de ceux du reste du Québec, au seuil de 5 %.

■ Valeur significativement différente entre les sexes, au seuil de 5 %.

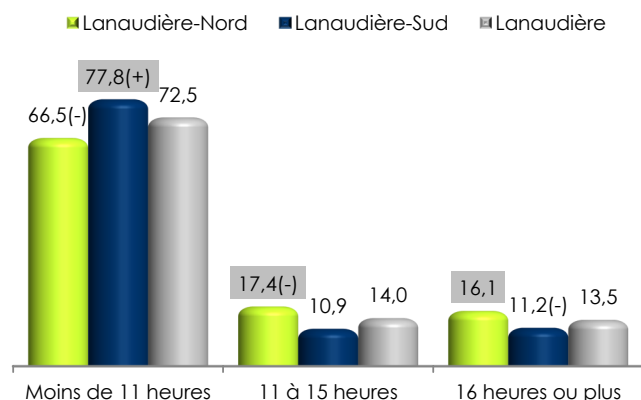
■ Valeur significativement supérieure à celle de l'autre territoire de RLS, au seuil de 5 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*. Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec, août 2015. Mise à jour le 15 janvier 2014.

Le nombre d'heures travaillées par semaine

La majorité des élèves lanaudois occupant un emploi travaillent moins de onze heures par semaine. C'est tout de même près de trois élèves sur dix qui sont au travail au moins onze heures par semaine. Lanaudière-Nord se démarque en ce qui a trait au nombre élevé d'heures de travail avec des proportions supérieures à celles de Lanaudière-Sud. Cela est vrai pour ceux qui travaillent onze heures ou plus et pour ceux qui le font au moins seize heures.

Élèves du secondaire occupant un emploi durant l'année scolaire selon le nombre d'heures travaillées par semaine et le territoire, 2010-2011 (%)



Note : Les pourcentages marqués par un "+" ou un "-" sont significativement différents de ceux du reste du Québec, au seuil de 5 %.

Valeur significativement à celle de l'autre territoire de RLS, au seuil de 5 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*, Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec, août 2015. Mise à jour le 15 janvier 2015.

Certains liens entre le travail et les études

L'EQSJS permet de mettre en relation certains indicateurs scolaires et de santé avec le fait de travailler¹. Il ressort que le sentiment élevé d'appartenance à l'école est moins fréquent chez les élèves qui travaillent onze heures ou plus par semaine. Quant au niveau élevé à l'indice de décrochage scolaire, à l'indice de détresse psychologique et au diagnostic médical d'anxiété, de dépression ou d'un trouble de l'alimentation, les proportions sont toutes supérieures chez ceux qui travaillent de nombreuses heures.

Élèves du secondaire selon le nombre d'heures travaillées et certains indicateurs scolaires et de santé, Lanaudière, 2010-2011 (%)

	Aucune heure	De 1 à 10 heures	11 heures ou plus
Sentiment élevé d'appartenance à leur l'école	30,3	33,4	23,5
Niveau élevé à l'indice de décrochage scolaire	22,5	19,7	30,4
Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique	20,5	22,8	26,0
Ayant reçu au moins un diagnostic médical d'anxiété, de dépression ou d'un trouble de l'alimentation	12,1	12,0	13,5

Note : Un pourcentage inscrit dans une cellule grisée est significativement différent des autres catégories, au seuil de 5 %. Cette différence est confirmée au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*, Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec, août 2015. Mise à jour le 15 janvier 2015.

Travail-études... bon ou pas?

Ce bulletin ne tente pas d'identifier s'il est préférable que les élèves du secondaire travaillent ou non, ni de statuer sur le nombre d'heures maximales à travailler par semaine. Même si des liens moins positifs sont établis quant au fait de travailler de nombreuses heures avec la scolarité et la santé des élèves, « le rôle d'élève ou d'étudiant et le travail rémunéré ne sont pas incompatibles, à condition que le travail rémunéré occupe une place raisonnable dans la vie du jeune, et que les contraintes liées au travail (ex. situation tendue avec le public, travail en position debout, nombre d'heures consécutives de travail, charge de travail élevée, etc.) soient limitées. Il importe donc de trouver un équilibre entre la vie scolaire et le travail rémunéré et cet équilibre ne dépend pas exclusivement du nombre d'heures par semaine consacrées à l'emploi » (IRC, 2013).

Il est possible de croire que ces risques sont moins élevés lorsqu'il y a présence de facteurs de protection. Ces facteurs peuvent être de nature **personnelle** (gestion efficace du stress, intérêt élevé pour les études, but professionnel clair), **familiale** (parents qui encouragent, valorisent et s'impliquent dans la vie scolaire de son enfant) et **environnementale** (faire partie d'un réseau d'amis studieux, évoluer dans un environnement scolaire encourageant l'excellence). L'élève a la responsabilité de ses apprentissages et doit mettre en place les conditions favorisant son développement, tant personnel que scolaire, et ce, en parallèle avec un soutien parental et scolaire constant (Dumont, 2007).

Dans Lanaudière, le CREVALE (Comité régional pour la valorisation de l'éducation) joue un rôle important à cet égard via son programme de certification OSER-JEUNES mis en place en 2006. Celui-ci vise à reconnaître et à mettre en valeur les employeurs qui valorisent l'éducation et qui facilitent la conciliation travail-études de leurs employés. Nous vous invitons à consulter leur site Web au www.oser-jeunes.org pour en savoir davantage.

¹ En raison de la faible taille des effectifs, les résultats lanaudois ne peuvent faire ressortir de différences significatives entre les proportions régionales. Cependant, ces pourcentages suivent la même tendance que celle observée au Québec où des écarts statistiquement significatifs sont relevés.

Références bibliographiques

DUMONT, Michelle. Le travail à temps partiel durant les études chez les jeunes du secondaire : impacts sur l'adaptation scolaire et psychosociale, *Éducation et francophonie*, volume XXXV, numéro 1, 2007, p. 161-181.

INSTANCES RÉGIONALES DE CONCERTATION SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (IRC). *Savoir concilier études et travail*, 2013, 6 p. Site Web consulté en septembre 2015 au [http://www.oser-jeunes.org/upload/File/feuille_t_6p_cte\(1\).pdf](http://www.oser-jeunes.org/upload/File/feuille_t_6p_cte(1).pdf).

LARGIE, S., T. FIELD, M. HERNANDEZ-REIF, C. E. SANDERS et M. DIEGO. Employment During Adolescence is Associated With Depression, Inferior Relationships, Lower Grades, and Smoking, *Adolescence*, volume 36, numéro 142, 2001, p. 395-401.

MORTIMER, J. T., C. HARLEY et J. STAFF. The Quality of Work and Youth Mental Health, *Work and Occupations*, volume 29, numéro 2, 2002, p. 166-197.

SANTANA, V. S., S. P. COOPER, R. E. ROBERTS et J. B. ARAÚJO-FILHO. Adolescent Students Who Work: Gender Differences in School Performances and Self-Perceived Health, *International Journal of Environmental Health Research*, volume 11, numéro 3, 2005, p. 294-301.